



Mardi 12 février 2019

**Bernard Stalter,
Président de CMA France**

**« Les artisans sont dans le rouge
après 13 semaines de gilets jaunes »**

Alors qu'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat à l'Economie, et Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, recevront demain mercredi 13 février, les représentants des artisans et des commerçants impactés par les manifestations des « gilets jaunes », Bernard Stalter, président de CMA France alerte sur la situation de nombreux artisans au bord de l'asphyxie : « les artisans sont dans le rouge après 13 semaine de gilets jaunes ! »

Perte d'activité, baisse du chiffre d'affaire, difficultés de trésorerie... Si des réponses rapides et concrètes ne sont pas apportées, le risque est grand de voir se multiplier les faillites, cessations d'activité et liquidations judiciaires.

Alors que les Français sont 90 % à considérer que les artisans, commerçants et restaurateurs dynamisent et animent les territoires, Bernard Stalter tire la sonnette d'alarme. « *Les artisans et les commerçants sont les victimes collatérales des manifestations et des blocages. Ils payent le prix fort alors que nombre d'entre eux ont un pouvoir d'achat à peine égal voire inférieur au SMIC* » souligne le président de CMA France.

Pour Bernard Stalter, « *manifester est un droit mais je condamne fermement toute forme de violence. Il faut également préserver la liberté de travailler et d'entreprendre. Vitrites cassées, vitrines fracturées, centre-ville désertés... Aujourd'hui, pour les artisans, il y a deux urgences. Il faut que cesse ces manifestations qui paralysent le pays. Il faut permettre aux artisans de relancer leur activité le plus rapidement possible* ».

Bernard Stalter salue les mesures de soutien mises en place par le gouvernement : « *mais il est impératif qu'elles soient prolongées et amplifiées en 2019 car un mouvement, dont on pensait qu'il serait ponctuel, s'ancre dans la durée et pose de nouvelles difficultés aux entreprises artisanales* ».

La mise en place des mesures d'accompagnement et leurs déclinaisons sur le terrain sont en effet essentielles pour la pérennité des entreprises artisanales et leurs activités notamment celles qui ne retrouveront jamais le Chiffre d'affaire perdu pendant les fêtes.

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est également mobilisé dans l'accompagnement des entreprises artisanales sur le terrain. Certaines, qui ont subi des dégradations importantes, ont bénéficié d'un « fonds de calamité et des catastrophes naturelles ». Ce fonds est alimenté par une contribution des chambres de métiers et de l'artisanat sur la base du nombre d'entreprises de leur ressort et leur permet de verser directement aux artisans, une aide débloquée par CMA France.

« *Cette solidarité et cet accompagnement sont une spécificité du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat* » indique Bernard Stalter